



Étude des différences entre hommes et femmes en Islam et leur implication dans les objectifs de l'éducation publique formelle

✻ Hadi Karimi Aqda¹ et Seyyed Ali Hosseinizadeh²

Résumé

La présente recherche a été menée dans le but d'extraire les **objectifs éducatifs du système de l'éducation publique formelle** de la République islamique d'Iran selon une approche islamique basée sur la différence entre hommes et femmes. En effet, en utilisant la méthode descriptive-analytique, cette recherche traite les différences naturelles entre les hommes et les femmes en termes de caractéristiques, telles que l'intelligence, l'affection, **la pudeur, l'émotion, la maturité, la puberté et l'instinct sexuel.** Ensuite, elle aborde les différences entre les hommes et les femmes sous la forme de rôles et de responsabilités sociales, à **l'instar du rôle de l'épouse, de la mère et de la femme au foyer, et la responsabilité de s'occuper de la famille et des affaires sociales** tel que la défense de la nation pour les hommes. Enfin, sur la base

1. Faculté des sciences de l'éducation, Université Farhangian, Qom, Iran. Email : hadikarimi58@gmail.com

2 Faculté des sciences de l'éducation, Institut de recherche du grand séminaire et l'Université, Qom, Iran. Email : ali_hossini@rihu.ac.ir

des différences susmentionnées, elle étudie les objectifs éducatifs **dans le cadre de la relation entre l'homme et Dieu, en tenant compte de la différence entre les hommes et les femmes dans les règles de la charia, de la relation envers soi-même.** En évoquant la nécessité pour les hommes et les femmes de connaître leurs propres caractéristiques naturelles et leurs devoirs religieux (la législation islamique) **ainsi que la relation qu'une personne entretient avec les autres, basée sur la nécessité pour les femmes et les hommes d'avoir la connaissance des caractéristiques naturelles et les rôles sociaux de chacun.**

Mots-clés : différence entre hommes et femmes, éducation islamique, éducation formelle publique, objectifs de l'éducation basée sur le genre.



پیشگاہ علوم انسانی و مطالعات فرہنگی
پرتال جامع علوم انسانی

1. Introduction

Il est nécessaire de prêter attention aux différences entre les genres dans l'éducation afin de savoir si les écoles de filles devraient leur offrir uniquement une éducation axée sur la famille ou non. Cette question a été soulevée en 1907 en même temps que l'expansion des écoles nationales des filles (Azazi 2006, p.33 -58). La différence entre les genres dans l'éducation s'est estompée avec le temps au profit de la seconde approche à cause de l'expansion de la pensée moderne sous la forme d'un modèle de développement basé sur les hypothèses du système capitaliste et de la laïcité.

L'analyse des politiques, des documents et des objectifs fixés pour le système éducatif du pays après la victoire de la Révolution islamique montre également qu'en dehors de la période qui a suivi la Révolution culturelle et la réouverture des universités, les mesures des restrictions ont été imposées à la présence des femmes dans certains domaines universitaires. Bien sûr, cette mesure a également été neutralisée par l'adoption d'un plan proposé et présenté par le Conseil socioculturel des femmes au Conseil suprême de la Révolution culturelle, qui a contraint le gouvernement à supprimer toutes ces mesures de restrictions.

Dès lors, aucune mesure efficace n'a été prise concernant les différences entre les genres dans les programmes de l'éducation et de l'enseignement. Si bien que la loi sur les objectifs et les devoirs de l'éducation qui est composée de 14 chapitres et 10 articles, a été adoptée par le l'Assemblée consultative islamique **en 1988, qui, dans le domaine de l'éducation basée sur la différence entre les genres, n'a souligné que la nécessité pour tous les élèves du pays d'accéder à l'enseignement public selon leur capacité et leur genre** (Zohrevand, 2006, p.159).

En 1998, lorsque les objectifs de l'éducation de la République islamique d'Iran ont été adoptés, aucune orientation concernant le genre n'a été incluse dans les 56 objectifs déclarés. Et ce n'est que dans les objectifs partiels de l'enseignement secondaire dont l'accent a été mis sur l'éducation de " fille pudique " et de " garçon courageux " ainsi que sur le rôle des hommes et des femmes dans la famille et dans la société, ce qui a ironiquement été critiqué parce qu'il renforçait l'écart entre les genres (ibid. 158-161).

En outre, dans le deuxième projet de la charte pour la réforme du système éducatif, qui a été élaboré par l'Institut de recherche sur l'éducation en 2003, des prévisions ont été faites sur la lutte contre les stéréotypes sexistes et le changement de la vision et **d'attitudes discriminatoires à l'égard de l'éducation et de l'emploi** des femmes (Ministère de l'Éducation de la République islamique d'Iran 2003, p. 46.).

Cependant, dans la section en rapport avec les défauts de ce projet, le conflit entre traditionalisme et modernisme, qui se manifeste sous la forme d'un conflit entre les valeurs famille-école, famille-élève ainsi que le conflit des générations, y a été évoqué. Enfin, dans la section en rapport avec les solutions, ce conflit a été résolu en faveur de la culture moderne et de la marginalisation de la tradition et le traitement des stéréotypes de genre était pris en compte dans les manuels scolaires (Ibid. 64-65).

Toutefois, lors de l'élaboration du document de la transformation fondamentale du système éducatif du pays adopté par le Conseil suprême de la révolution culturelle en 2013, qui est l'un des documents importants dans le domaine de l'élaboration des politiques et de la planification du système éducatif du pays ; la différence entre hommes et femme n'a été mentionnée dans aucun de ses fondements. En dépit de tout ceci, dans certaines composantes de l'éducation, elle a été prise en considération (Ministère de l'éducation de la République islamique d'Iran, 2011, p.57-76).

En outre, dans diverses parties du document de l'éducation nationale 2030 de la Commission nationale UNESCO-Iran ; notamment la septième sous-section des objectifs spéciaux, le quatrième objectif du document susmentionné (UNESCO-Commission nationale iranienne 2015, précisément à l'alinéa 10 de la section relative à la vision, à la logique et aux principes du document 2030 (Ibid : 29) et dans toutes les sections relatives à l'objectif principal, aux approches stratégiques, aux objectifs spéciaux et aux indicateurs (Ibid :30-49) mettent l'accent sur l'égalité des genres dans l'éducation. Ceci prouve que certains documents de premier ordre du système éducatif du pays portent peu d'attention à l'approche islamique basée sur la différence entre hommes et femmes. Un sujet qui, en raison de l'expansion

de diverses questions dans le domaine des femmes et de la famille, notamment l'affaiblissement de la moralité sexuelle et de la chasteté, la démotivation à fonder une famille, l'augmentation des divorces et des conflits familiaux (Zibaei, 2014, p.210), **s'avère nécessaire et important d'être traité.**

2. Méthode de recherche

Dans la présente recherche, d'abord en se référant aux sources islamiques telles que le Coran et les traditions authentiques des infallibles et en utilisant la méthode descriptive-analytique, **ainsi qu'en soulignant le statut et la valeur des femmes en islam,** les différences naturelles et législatives entre les hommes et les femmes en islam constituaient **l'objet d'étude.** Ensuite, les objectifs de l'éducation publique formelle sont présentés selon l'approche islamique de la différence entre hommes et femmes et selon la méthode du martyr Ayatollah Sadr, dans le cadre de la relation entre l'homme et Dieu, l'homme et lui-même, l'homme et ses pairs ainsi que l'homme et la nature.

3. Les différences entre hommes et femmes en Islam

Dieu a créé les espèces humaines de sorte qu'indépendamment de leurs différences naturelles, raciales et **ethniques, par rapport à de nombreuses autres créatures, qu'elles** bénéficient de nombreux avantages tels que la réflexion, la volonté et le libre arbitre. Cette sollicitude spéciale de Dieu envers tous les humains est une **dignité inhérente qu'il leur a** donnée ; car dans le Saint Coran, il indique **que l'homme possède une âme divine (Coran 15/29), qu'il est le vicaire de Dieu sur terre (Coran 2/30) et qu'il a créé tout ce qui est dans le ciel et sur la terre pour lui (Coran 2/29 et 45/13). Par ailleurs, lorsqu'il mentionne la dignité des enfants d'Adam et de leur précellence sur un très grand nombre de créatures de l'univers, il s'adresse à la race humaine (Coran 17/70).**

Puisque seul Dieu est le Créateur des toutes les créatures et leur véritable propriétaire, ainsi, sur la base de la sagesse divine, il est responsable de la planification et de la gestion de leurs affaires. Conformément au modèle du meilleur système, il ajuste **les conditions d'existence et de changement de** chaque créature de manière à ce que les conditions de son évolution vers sa

destination finale soient réunies en toute harmonie et en tout équilibre (Coran 87/ 2 et 3). Il a donné aux hommes et aux femmes des caractéristiques naturelles et biologiques afin qu'ils puissent bien accomplir les attentes et les tâches qui leur sont destinées dans la structure sociale et selon le système de rôles à jouer (Coran 20/ 50).

Ce qui pousse le feu Allameh Tabatabai a mentionné cette réalité dans le commentaire du verset 228 de la sourate Al-Baqarah (Tabatabaei, 1995, vol.2, p.412), à son tour, Ayatollah Misbah, en se basant sur les trois conditions, notamment: avoir une fonction sociale, être un attribut typique, et aussi être immuable dans le temps, accepte cela comme la cause première des attributs législatifs (Yazdi, 2012, vol.5, p.288-289). Par conséquent, les familles et les responsables de l'éducation formelle et les programmes éducatifs qui y sont liés devraient agir de manière à familiariser les garçons et les filles avec leurs **responsabilités et leurs rôles sociaux et s'abstenir d'élaborer des programmes** qui visent à neutraliser les différences naturelles et législatives entre les hommes et les femmes. Sur cette base, nous soulignerons d'abord certaines différences naturelles et juridiques qui existent entre hommes et femmes, enfin, nous expliquerons les objectifs éducatifs appropriés à chaque genre.

1) Les différences naturelles et biologiques entre hommes et femmes

Sur la base de la sagesse divine et de la finalité du monde, Dieu a créé les humains et leur a donné des caractéristiques naturelles et biologiques différentes. Bien sûr, concernant ces différences, il convient de noter que certains de ces types de différences, telles que les différences de visage et de couleur des yeux, servent à la diversification et donnent la possibilité d'identifier les personnes. Cependant, d'autres différences, notamment la différence de force physique et de goût artistique, bien qu'ils aient une fonction spéciale dans la vie sociale, dans la manière de réaliser cette **fonction, il n'est pas nécessaire qu'il existe une loi spéciale de Dieu** en la matière et enfin, certaines différences créent une fonction particulière et la réalisation de cette fonction dépend de **l'existence et du respect** des lois divines (Zibaei Nejad, 2012,

p.118). Par conséquent, dans les phrases qui suivent, nous discuterons sur les différences naturelles et biologiques entre hommes et femmes, qui les distinguent les uns des autres et qui ont des fonctions particulières.

a) La rationalité

Pour plaider en faveur du fait que les hommes sont plus rationnels que les femmes, de nombreux commentateurs du Saint Coran se sont appuyés sur le verset 34 de la sourate Nisa, **qui indique le rôle managérial de l'homme dans la famille et qui stipule que les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci.** En effet, étant donné que l'exercice d'un rôle managérial dans la famille nécessite une attitude rationnelle face aux aléas de la vie; ils considèrent le **fait qu'une telle responsabilité ait été placée sur les épaules des hommes** comme un signe indiquant que les hommes sont plus rationnels que les femmes (Tabatabaï, 1995, 4 : 543).

Bien sûr, hormis le verset susmentionné, le commentaire du verset 18 de la sourate Ahzab (Tabatabaï, 1995, 18 : 134) et les commentaires du verset 282 de la sourate Baqarah (Kashani, 1994, 307 ; Razi, 1993, 4 : 124 ; Yazdi, 2012, 46-48 ; Amoli, 2014, 344); indiquent également l'existence d'une différence sur le plan rationnel entre les hommes et les femmes (Zibaei, 2012, p.76). Ainsi, pour expliquer l'origine de cette différence, certains commentateurs du Coran indiquent que la maîtrise de soi et le contrôle des émotions et des sentiments sont la première condition pour une pensée correcte, une évaluation et un jugement corrects. Et comme les femmes sont plus vulnérables que les hommes à cet égard, ce sont les hommes qui peuvent plus facilement avoir la maîtrise de soi et contrôler leurs émotions, et voir clairement les faits et juger avec réalisme dans la gestion des affaires, notamment les affaires familiales (Yazdi, 1999, 93-92).

Certains autres, distinguant deux aspects de la raison ; la raison théorique de la raison pratique et croient que la raison qui est différente chez les hommes et les femmes est la raison théorique qui est impliquée dans la gestion des questions politiques, économiques, scientifiques, expérimentales, mathématiques. Le fait qu'une personne ait une rationalité

supérieure dans les questions scientifiques ou politiques et exécutives, n'est pas un signe de sa proximité avec Dieu, mais c'est une vertu superflue ; parce que c'est une science qui ne nuit pas si on ne la connaît pas (Amoli, 2014, 255).

b) **L'affection**

Concernant le rôle et la place de l'affection de la femme dans la famille, le Saint Coran, tout en rappelant l'égalité de l'homme et de la femme dans la création, met l'accent sur le rôle **réconfortant d'une femme pour son mari. L'émotivité ainsi que son affection** ont été soulignées dans de nombreux cas dans les hadiths; par exemple, il est rapporté dans un hadith qu'Eve réconfortait Adam (Nouri, 1987,15 : 214). L'accent mis par l'Imam Sadiq (as) sur le rôle réconfortant des femmes (Horr Amili, 1995, 20 : 350), l'exhortation du Saint Prophète de l'Islam (pslf) aux hommes concernant l'expression de leur amour à **l'égard de leurs épouses et son effet dans la résolution de leurs besoins psychologiques** (Kolayni, 1986, 5 : 569). Enfin, le discours de l'Imam Ali qui indique que l'effort d'un homme est de conquérir la nature alors que l'effort principal d'une femme est de conquérir un homme (idem., 82) peuvent être cités comme exemple de l'accent mis par les enseignements religieux sur le caractère émotif et affectif des femmes.

c) **Le sens de l'honneur (zèle)**

Plusieurs traditions indiquent que les hommes ont plus de zèles que les femmes, de sorte que, Imam Ali (as) considère le zèle chez les hommes comme un signe de foi et chez les femmes comme symbole d'incrédulité (Horr Amili, 1995, 14 :111); dans d'autres récits, il a indiqué que Dieu a ordonné le zèle pour les hommes et non pour les femmes. (Idem., 108-110). L'Imam Sadiq (as) considère également que les bonnes manières, l'ouverture d'esprit et le zèle dans la protection de la famille sont parmi les qualités nécessaires des hommes pour gérer le foyer et la famille (Harrani, 2003, 578).

d) La Pudeur

Eu égard à l'histoire d'Adam et Eve et leurs efforts pour couvrir leurs corps (Coran7/ 27), la tristesse de Maryam, la mère de

Jésus, ainsi que son désir de mourir à cause de sa chasteté qui a été ternie par les gens (Coran 19/ 23) ainsi que le comportement **de la femme du Premier ministre égyptien lorsqu'elle fermait les portes et couvrait les visages des idoles** (Coran 12/23), nous pouvons accepter le caractère inné et naturel de ce trait de caractère. Concernant la prévalence de ce trait de caractère chez les femmes, il est rapporté dans plusieurs hadiths de l'Imam Ali (as) que les femmes ont neuf fois plus de pudeur que les hommes **et il est également rapporté dans d'autres hadiths de ce même imam que les femmes ont plus de pudeur sur base de la proportion entre la luxure et la pudeur** (Sadouq, 1992, 3 :468).

e) Étaler ses charmes

L'une des caractéristiques naturelles jugées importantes et nécessaires pour les femmes est la caractéristique de se montrer **et d'étaler ses charmes. En effet, dans deux versets qui parlent de l'obligation du port du hijab, le Coran évoque la tendance qu'ont les femmes à s'exhiber et à étaler leurs charmes et indique qu'il permet aux femmes d'étaler leurs charmes seulement dans l'environnement familial et en l'absence des hommes étrangers. Dans l'un de ces deux versets, il est demandé aux femmes de ne pas montrer leurs atours devant les hommes non-mahram comme cela était commode pendant la période de l'ignorance** (Coran 33/33). Au deuxième verset, il est demandé aux femmes de ne pas étaler leurs charmes, leurs atours et leur maquillage devant les hommes non-mahram (Coran 24/60). Outre ces versets, les hadiths indiquent également que naturellement la **femme a l'instinct d'étaler ses charmes et d'exhiber ses atours.** Par exemple, l'Imam Ali (as) a dit: "Dieu a créé les femmes à partir de la nature des hommes, par conséquent, elles consacrent tous leurs efforts pour attirer les hommes et à se rapprocher d'eux" (Horr Amili, 1995, 20 : 64).

Les enseignements islamiques ont également prêté attention **aux différences entre hommes et femmes en matière d'instincts** et de comportements sexuels en ce qui concerne le rôle des comportements sexuels satisfaisants dans la vie conjugale. Ainsi, du fait que les hommes ont des prédispositions naturelles de la satisfaction précoce, la satisfaction des besoins sexuels des

hommes est considérée comme l'un des devoirs des femmes (Horr Amili, 1995, 20 : 119). Considérant que les femmes ont une patience sexuelle plus élevée que les hommes et pour satisfaire leur désir sexuel dans le comportement sexuel avec leurs conjoints, elles ont besoin de préliminaires. Pour ce faire, il est **recommandé à l'homme avant les rapports sexuels de s'amuser tendrement avec son épouse, de la caresser et de l'embrasser dans le but d'éveiller son désir et sa sensation afin qu'elle puisse jouir du plaisir sexuel au même titre que son mari** (Kolayni, 1986, 5 : 338). Donc selon la morale islamique il est déconseillé à **l'homme d'entamer l'acte sexuel rien que pour satisfaire son** appétit sexuel à la manière des bestiaux sans passer par les actes préliminaires qui permettent à sa femme de trouver un plaisir dans **l'accomplissement de cet acte. Ainsi, il est indiqué dans les hadiths que quiconque entame l'acte sexuel avec son épouse sans passer par les actes préliminaires a commis une cruauté à l'égard d'elle** (Horr Amili, 1995, 20 : 119).

f) La puberté et maturité

La puberté est considérée comme le début d'une étape naturelle dans la vie d'un enfant, dans laquelle l'instinct sexuel se manifeste et s'épanouit, et avec lui, certains changements physiques et psychologiques et une croissance intellectuelle et perceptive ont lieu. **En effet, c'est après la puberté que l'enfant atteint la maturité et le rang d'être considéré comme un homme** ou une femme. Les psychologues considèrent son apparition comme le moment de l'émergence de l'instinct sexuel chez une personne, ce qui provoque de nombreux changements dans l'existence de cette dernière. Les différences dans la physiologie et l'apparence des filles et des garçons surviennent selon le type **et la quantité d'hormones sexuelles chez les filles et chez les garçons**, mais il convient de noter que ces différences surviennent deux ans plus tôt chez les filles que chez les garçons. Dans les enseignements islamiques, en particulier dans le Saint Coran, il y a des signes tels que le rêve érotique (Coran 24/59), l'atteinte de l'âge du mariage (Coran 4/6) et la croissance intellectuelle combinée à la croissance sexuelle et physique (Coran 24/58) qui sont reconnus comme des signes de la puberté

et ces mêmes versets indiquent que les signes de la puberté sont différents entre filles et garçons.

g) La puissance sexuelle (désir sexuel)

Les enseignements islamiques ont également prêté attention **aux différences entre hommes et femmes en termes d'instincts et des comportements sexuels ainsi qu'au rôle de la jouissance sexuelle** dans la vie conjugale. Vu que les hommes ont généralement une satisfaction sexuelle précoce, la satisfaction des besoins sexuels des hommes est considérée comme l'un des devoirs des femmes (Horr Amili, 1995, 20 : 158). Cependant, comme les femmes ont une patience sexuelle plus élevée que les hommes, elles ont besoin de préliminaires pour satisfaire leur **désir sexuel. Ainsi, il est recommandé à l'homme avant les rapports sexuels de s'amuser tendrement avec son épouse, de la caresser et de l'embrasser dans le but d'éveiller son désir et sa sensation afin qu'elle puisse jouir du plaisir sexuel au même titre** que lui (Kolayni, 1986, 5 : 338). Par conséquent, quiconque **entamerait l'acte sexuel avec son épouse sans passer par les préliminaires a commis une cruauté à l'égard d'elle** (Horr Amili, 1995, 20 : 119).

2) Les différences de mesure législative entre les hommes et les femmes

En ce qui concerne les différences juridiques entre hommes et femmes, il ne fait aucun doute que l'islam a décrit des rôles distincts pour les hommes et les femmes tant dans le domaine des jugements et des actes de culte que dans la famille et la société. En effet, ces rôles distincts peuvent être vérifiés à partir de certaines règles obligatoires ou surrogatoires de l'islam ainsi que de certains enseignements non jurisprudentiels tels que les textes de supplications. Outre les rôles communs, les femmes doivent assumer certains rôles propres à elles, notamment le rôle **d'épouse, de mère et de femme au foyer et les hommes doivent** jouer des rôles tels que celui de chef de famille, etc.

a) Le rôle d'épouse

Dans les enseignements islamiques, le rôle d'épouse a une place particulière pour les femmes, et dans les traditions islamiques, le

fait qu'une femme s'occupe bien de son mari est autant valorisé que le jihad dans la voie de Dieu (Kolayni, 1986, 5 : 507). En effet, **le fait qu'une femme puisse bien s'occuper de son mari nécessite** certains devoirs notamment, lui obéir mari (Nouri, 1987, 20 : 159) **dont l'un des exemples consiste à satisfaire sexuellement** son mari, à protéger ses biens (Horr Amili, 1995, 20 : 159), **à s'embellir et à se maquiller** pour lui (Kolayni, 1986, 5 : 508).

b) Le rôle de mère

L'un des rôles les plus importants, les plus constructifs et les plus précieux qu'une femme puisse jouer en raison de ses caractéristiques biologiques et psychologiques est le rôle de mère; un rôle qui aide à la survie de la génération et à la reproduction qui est considérée comme l'un des secrets du bonheur humain et la réalisation de l'un des objectifs importants du mariage et de la formation de la famille. En effet, dans les enseignements religieux, être mère est considéré comme une valeur (Sadouq, 1997, 496). Remplir ce rôle ne se limite pas **seulement à l'enfantement et à l'allaitement du nourrisson, mais** une série de responsabilités éducatives ont été assignées à la mère, dont les effets se manifestent dans la guidance de l'ensemble de la société humaine ; comme dit-on, **éduquer une femme, c'est éduquer toute une nation!**

c) Le rôle de femme au foyer

L'une des plus belles manifestations de l'attention portée au rôle de la femme au foyer dans la famille est liée à la décision du Saint Prophète de l'Islam (pslf) concernant la détermination des **devoirs de l'imam Ali et Fatima Zahra, en obligeant Fatima Zahra à s'occuper des affaires de la maison, et imam Ali à s'occuper des tâches à l'extérieur de la maison.** En effet, la joie affichait par **Fatima Zahra (as) du fait qu'elle a été affectée aux tâches ménagères et qu'elle ait été dispensée de s'occuper des affaires extérieures à la maison** (Majlisi, 1982, 43 :81), lorsqu'elle (as) indique aussi que le moment où la femme est plus proche de Dieu, **c'est quand elle se trouve à la maison (idem : 92)** témoigne de la pertinence de cette tâche. La réponse du Saint Prophète de l'Islam (pslf) à la question que son épouse Umm Salama lui avait posée **sur la récompense que Dieu accorde à une femme qui s'acquitte de**

tâches ménagères, soulignant que si elle déplace une chose d'un endroit à un autre dans la maison de son mari avec l'intention de la ranger, Dieu la regardera avec clémence et quiconque que Dieu regarde avec clémence ne sera jamais châtié (Sadouq, 1997, 411), **souligne l'importance du rôle de femme au foyer.**

d) **Le rôle de chef de famille pour l'homme**

En ce qui concerne l'analyse du point de vue de l'islam sur le rôle de chef de famille pour un homme, le verset 34 de la sourate Nisa est l'une des bases les plus importantes sur lesquelles se fonde cette question. Si bien que Allama Tabatabaï, dans l'interprétation du verset susmentionné, considère que les hommes sont considérés comme chef de famille en raison de la supériorité que Dieu leur a donnée par rapport aux femmes, et **aussi parce qu'ils financent les dépenses du ménage et la pension alimentaire aux femmes à partir de leur richesse.** Il souligne qu'en raison de la généralité de la cause, la décision fondée sur cette cause (les hommes sont les tuteurs des femmes) est également générale et non exclusive à la relation mari et femme.

Car ce verset ne veut pas dire que **les hommes n'ont autorité** que sur leurs épouses; mais il indique tout simplement que **l'homme a autorité sur la femme.** Bien sûr, un autre groupe de commentateurs du Coran et de juristes estime que le verset susmentionné confie la direction de la famille aux hommes, mais la portée de cette direction ne comprend que les affaires conjugales et la vie de famille, et en dehors de la vie de famille et des affaires conjugales, les hommes n'ont aucune autorité sur les femmes. En d'autres termes, cette autorité des maris sur leurs femmes est seulement limitée au domaine de la vie familiale et conjugale. Mais il est important de savoir que l'on considère les hommes comme tuteurs des femmes selon la première approche ou que l'on accepte la tutelle masculine seulement dans le domaine familial selon la seconde approche, les hommes ont de lourdes tâches dans le domaine de la gestion familiale.

3. La différence entre les hommes et les femmes en droits et devoirs

L'islam a édicté des règles différentes entre les femmes et les hommes dans le culte, qui sont énoncées dans les fatwas des

juristes, par exemple ; **l'appel à la prière, la participation à la prière du vendredi et aux prières en assemblée, la visite des malades, la participation aux funérailles, la récitation de la Talbiyah à haute voix pendant le Hajj, l'accélération momentanée de la marche entre Safa et Marwa, toucher la pierre noire, entrer dans la Kaaba et se raser la tête, qui ne sont ni surrogatoires et ni obligatoires pour les femmes** (Hosseinzadeh, 2014, 53). En termes de règles sociales, on peut également mentionner la **différence entre les hommes et les femmes dans l'application de certaines règles, notamment la diya, le talion (Qisas) et certains châtiments mentionnés dans la charia, telle que les règles de l'apostasie et de la lapidation, le port du hijab ainsi que le fait de briguer certains mandats sociaux, notamment le jugement et l'autorité religieuse. Dans le domaine du droit de la famille, il existe des cas tels que la polygamie, le divorce, la tutelle familiale, la pension alimentaire et l'héritage, qui présentent des différences entre les hommes et les femmes. Il sied de noter que toutes ces différences évoquées ont été incorporées dans le système législatif sur base des différences naturelles entre hommes et femmes, des rôles de genre pour servir à la réalisation des objectifs de la création du mieux possible en harmonie avec d'autres règles de droit. Eu égard à ce qui précède, ces différences ne peuvent être qualifiées comme étant discriminatoires, injustes et cruelles** (Zibaei, 2014, p.131).

Eu égard aux différences qui existent entre garçons et filles concernant les règles de droit dans le domaine culturel, social et familial, il est nécessaire pour les familles et le système de l'éducation formelle publique de planifier et de séparer les **contenus de l'enseignement des filles et des garçons sur les règles relatives au culte et leur enseigner cela à temps. Concernant les différences de règles sociales et familiales, ils doivent essayer de familiariser les garçons et les filles avec ces règles et les raisons de certaines de ces différences dans la mesure de leurs capacités cognitives.**

4. Les objectifs de l'éducation islamique selon la différence entre hommes et femmes

L'objectif ultime de l'éducation islamique se réalise par

l'instauration des conditions appropriées qui permettent de placer Dieu dans le centre de la vie humaine et de continuer sur **cette lancée afin d'atteindre la pureté, la vie heureuse et enfin la proximité et l'approbation de Dieu** (Bagheri, 2008, 1 : 77-88) à travers les activités volontaires et les comportements de l'homme dans le cadre de la relation entre l'individu et Dieu, la relation d'une personne avec elle-même, la relation d'une personne avec les autres et enfin la relation d'une personne avec la nature (Arafi et col., 2007, 34). Par conséquent, il est nécessaire que le système éducatif islamique ouvre la voie par une conception et une **planification appropriées afin d'atteindre cet objectif. Ainsi, dans** cette section, nous essaierons de déterminer les objectifs de l'éducation islamique, en tenant compte de l'impact des différences naturelles et législatives entre hommes et hommes dans le cadre de relations susmentionnées.

1) La relation entre l'homme et Dieu

Dans la religion musulmane, **l'adoration est considérée comme un moyen de se rapprocher d'Allah et de la véritable** évolution de l'être humain et un outil pour guider, faire évoluer et éduquer l'être humain spirituellement et moralement (idem, 58). **L'adoration exprime l'attitude spirituelle de l'homme devant Dieu** lorsque celui-ci se révèle à lui dans Sa Majesté transcendante : **c'est à la fois l'expression du rapport infiniment déséquilibré entre la créature et son Créateur, et l'hommage de tout son être rendu par cette créature à celui de qui elle tient sa vie, son être, etc.** Il est évident que du point de vue de l'Islam, **l'adoration consiste à accomplir une série d'actions avec la présence d'esprit et en toute conscience pour se rapprocher de Dieu.** Pour y parvenir, il est nécessaire d'acquérir certaines connaissances et un musulman ne devrait pas négliger l'apprentissage de ces sciences (ibidem, 104).

Eu égard à cela, nous examinerons la position des différences des femmes dans la fixation des objectifs liés à la présentation des **sciences susmentionnées, notamment le dogme, l'éthique et les règles pratiques et jurisprudentielles.**

a) Les connaissances dogmatiques

La croyance est le fait d'attribuer une valeur de vérité à une

proposition ou un énoncé qui détermine l'état général du monde et la position de l'homme dans le monde. Chaque musulman doit avoir une connaissance et une croyance suffisantes en ces propositions. Nous pouvons citer les cinq croyances, dont le monothéisme, la prophétie, la résurrection, la justice et l'imamat sont les plus importants que les autres croyances (Davoudi, 2011, 27-28). Bien qu'au premier abord, la différence entre hommes et femmes ne semble pas être très importante sur le plan dogmatique, mais le fait est que les différences que Dieu a placées entre les femmes et les hommes peuvent servir de base pour montrer le fait que Dieu a créé le système de l'existence avec sagesse.

b) Les règles jurisprudentielles

Les règles jurisprudentielles font partie des enseignements islamiques qui indiquent ce qui est obligatoire, surérogatoire, permis, interdit, déconseillé ou ce qui est valide et invalide. Ces **règles sont divisées en deux catégories : les règles de l'adoration et les règles concernant les transactions. Les actes d'adoration les plus importants en Islam sont : la prière, le jeûne, le khums, la zakat, l'aumône (dons financiers), le Hajj, le rappel de Dieu, la supplication et la récitation du Coran.** Alors que les transactions font partie des règles jurisprudentielles qui supervisent les affaires politiques, sociales, économiques, commerciales ainsi que le statut personnel des individus (Davoudi, 2011, 29). La nécessité d'aborder cette question dans les objectifs de l'éducation islamique liés aux différences entre les hommes et les femmes est justifiée par l'importance de prêter attention au fait que non seulement il existe en islam une différence sur l'âge de **puberté et de l'assujettissement au devoir religieux entre les filles et garçons.** Comme mentionnée dans la section sur les différences qui existent entre hommes et femmes en ce qui concerne les règles jurisprudentielles, il existe bel et bien des différences entre les hommes et les femmes dans certaines règles jurisprudentielles, dont certaines sont mentionnées ci-dessous.

Premièrement : enseigner aux filles à l'âge de 8 à 9 ans les règles jurisprudentielles relatives aux femmes

Notre comportement devant Dieu est régi par un code spécial, **dont les règles et les lois qui s'y rapportent sont établies par Dieu,**

le Créateur de l'homme qui a élaboré le meilleur programme pour sa créature. Il nous est donc nécessaire de bien connaître ces instructions et de les suivre afin d'atteindre le bonheur et la perfection. Par conséquent, l'un des objectifs importants de l'éducation islamique est l'enseignement de ces règles.

Eu égard à ce qui a été dit sur la différence des règles jurisprudentielles relatives aux hommes et aux femmes, il est **nécessaire que le système éducatif aborde l'enseignement de ces règles séparément en fonction des différences qui existent entre les hommes et les femmes à cet égard. Donc, il est approprié, compte tenu de la différence de l'âge de la puberté légale entre les filles et les garçons, d'insérer au programme de l'enseignement de la troisième année primaire pour les filles, les règles relatives à la puberté, notamment la menstruation, la métrorragie, les lochies ainsi les règles relatives à l'habillement et au port du Hijab.** Bien sûr, eu égard à la nécessité de faire connaître aux filles de neuf ans la philosophie, les effets et les avantages de ces règles jurisprudentielles (Davoudi, 2011, 68), il est nécessaire de préparer un contenu approprié qui puisse aborder cette question suivant la capacité cognitive des enfants de l'âge de neuf ans.

Deuxièmement : enseigner aux garçons à l'âge de 14 à 15 ans les règles jurisprudentielles relatives aux hommes

Pour atteindre le bonheur et la perfection, il est nécessaire de connaître les commandements divins et de les suivre. En effet, la connaissance de croyances religieuses et des règles jurisprudentielles est considérée comme l'une de parties les plus importantes de l'éducation islamique (Davoudi et Araf, 2011, 29). Par conséquent, pour un système éducatif qui se veut islamique, il est nécessaire de préparer un contenu approprié pour enseigner les règles jurisprudentielles aux garçons en gardant à l'esprit les règles relatives à la puberté des garçons, **telles que les règles relatives à l'impureté majeure due à l'acte sexuel ou à l'écoulement du sperme ainsi que d'autres règles qui ont été mentionnées dans la section sur la différence des règles jurisprudentielles entre hommes et femmes.** Évidemment, compte tenu de la présence accrue de garçons dans les situations sociales et de leurs rôles de gestion de la famille, il semble

nécessaire d'enseigner aux garçons les règles relatives aux transactions et à la gestion de la famille.

2) La relation entre l'homme et lui-même

Dans le cadre de la relation entre la personne et elle-même, la connaissance de soi est considérée comme l'un des objectifs les plus importants pouvant lui servir de base pour atteindre le but ultime de l'éducation et accélérer le processus de l'amélioration **de soi et le développement personnel chez l'homme. Bien qu'à** première vue, il ne semble pas nécessaire de prêter attention aux différences entre hommes et femmes dans la fixation des objectifs basés sur les deux composantes, en occurrence la connaissance de soi et l'amélioration de soi. Mais le fait est que dans le domaine de la connaissance de soi, si les garçons et les filles connaissent les différences naturelles et législatives des uns des autres, outre le fait que cela serve de fondement à leur croyance au monothéisme dans la seigneurie naturelle de Dieu, il contribuerait au renforcement de leur croyance au fait que Dieu est le seul qui guide toutes les créatures vers le meilleur chemin de manière naturelle et établit des programmes de guidance, des responsabilités et des obligations pour eux. Par ailleurs, afin de faire connaître aux garçons et aux filles leurs caractéristiques naturelles, nous présenterons dans les pages qui viennent les objectifs relatifs à cette question.

a) Cultiver la féminité chez les filles

Faire connaître aux filles leurs propres caractéristiques naturelles peut jouer un rôle de premier plan dans la connaissance de soi. En effet, la connaissance de soi est considérée dans les hadiths comme la base de la connaissance de Dieu, de la purification de l'âme contre les déviations et un moyen qui aide à parcourir le chemin de la perfection et du bonheur (Amidi, 1987, 232). Eu égard à ce qui a été mentionné dans les pages précédentes, même si Dieu a créé les êtres **humains avec de nombreuses caractéristiques communes, d'une nature divine commune et d'un seul principe vital, mais il a placé** les caractéristiques différentes entre les hommes et les femmes, notamment les caractéristiques physiques, émotionnelles, sensuelles et morales, et sur base de ces caractéristiques, il a

établi les droits, les devoirs et les responsabilités de chacun. Par conséquent, en élaborant **les objectifs de l'éducation des filles**, le système de l'éducation formelle devrait prêter attention au renforcement de leurs caractéristiques naturelles, dont nous aborderons plus loin.

Premièrement : cultiver et renforcer la pudeur et la chasteté chez les filles

Comme mentionné au sujet de la vision islamique sur les différences naturelles entre hommes et femmes, et compte tenu du type d'interaction qui prévaut dans les réseaux virtuels; de manière à ce que les personnes n'aient pas une présence directe et objective les unes avec les autres, il est nécessaire d'accorder plus d'attention au renforcement de la pudeur chez les filles et leur fournir des modèles de vêtements modestes et conformes au code vestimentaire islamique. Bien sûr, pour atteindre cet **objectif, il est nécessaire d'élaborer un contenu éducatif attrayant** pour les filles concernant leur pudeur et leur habillement.

Deuxièmement : cultiver et renforcer l'affection chez les filles

Eu égard à la place du pouvoir émotionnel dans l'exercice des rôles législatifs et sociaux particuliers aux femmes; en tant qu'épouse et mère, dont il a été question dans la section sur les différences entre hommes et femmes et , il est nécessaire que le système éducatif officiel du pays renforce la dimension émotionnelle des filles en élaborant divers programmes éducatifs et parascolaires et un contenu didactique adéquat sous forme d'histoires et de poèmes qui prêtent attention à leur dimension émotionnelle.

Troisièmement : enseigner aux filles les signes de la puberté

Dans le processus de l'éducation formelle publique, les élèves sont la cible des programmes éducatifs élaborés par le ministère de tutelle. Pour ce faire, il est nécessaire que le système d'éducation formelle, tout en renforçant le rôle des conseillers dans les écoles élémentaires, de faire en sorte que le programme éducatif envisagé pour les dernières années de l'école élémentaire pour les élèves de sexe féminin, tienne compte du

fait qu'à l'entrée de la puberté, l'un des changements les plus évidents se forme dans leur physiologie, leur personnalité et leurs dimensions psychologiques.

Quatrièmement : l'éducation à la sexualité des filles

Bien qu'il semble moins nécessaire d'aborder la question de l'éducation à la sexualité des filles compte tenu de l'importance que la société accorde au renforcement de leur pudeur et de leur chasteté, ainsi que le regard différent que les filles portent sur cette question et de leur seuil de stimulation sexuelle; mais en raison des conditions culturelles qui prévalent dans la société et surtout de la disponibilité de contenus immoraux dans le cyberspace, il semble nécessaire d'aborder cette question indirectement par le biais d'une formation parentale ou d'un accompagnement individualisé assuré par un conseiller pédagogique.

Cinquièmement : renforcer certains comportements **moraux chez les filles, notamment l'arrogance, la peur** et l'avarice

Bien qu'il soit nécessaire pour le système de l'éducation formelle de s'occuper de l'éducation morale de ses élèves et qu'il n'y ait pas de différence entre hommes et femmes dans de nombreux traits moraux. Cependant, contrairement au fait que les comportements tels que l'arrogance, la peur et l'avarice sont considérés comme blâmables chez les hommes, ils sont considérés comme louables chez les femmes. Ainsi, ces traits de caractère doivent être renforcés chez les femmes, car ils les préparent à se protéger contre les hommes étrangers, à protéger leur réputation ainsi que les biens de leur futur conjoint (Nahj Al-Balagha, 2007, 485). Par conséquent, il convient de prêter attention à cette question dans les activités éducatives.

b) Cultiver la masculinité chez les garçons

Outre le fait qu'en apprenant à connaître ses propres caractéristiques naturelles, une personne acquiert une sorte de connaissance de soi, sur la base de laquelle elle peut mieux connaître Dieu et suivre la voie de la purification de l'âme et de la perfection. En ce qui concerne la nécessité d'aborder ce problème chez les garçons, il faut faire attention au fait que ce

sont les garçons qui, du fait de leur plus grande liberté d'action, sont les plus exposés aux menaces causées par l'invasion culturelle et le déchaînement de l'instinct sexuel. En outre, pour que les garçons puissent bien remplir les rôles législatifs et sociaux dont ils sont responsables, leurs caractéristiques naturelles et leur masculinité doivent être renforcées en eux. Par conséquent, **il est nécessaire que l'éducation nationale formelle** aide les garçons à connaître certaines de leurs caractéristiques naturelles, dont nous discuterons plus loin, et fournisse les conditions pour renforcer certaines de ces caractéristiques.

Premièrement : renforcer le zèle chez les garçons

Eu égard à ce qui a été mentionné sur les différences naturelles entre hommes et femmes en islam, il est très important **d'accorder une plus grande attention au renforcement du zèle** chez les garçons sur la base de la clarification de la position qu'ils occupent dans leur famille et auprès de leur conjointe, afin **d'établir un climat paisible propice à l'éducation de leurs enfants**. Bien sûr, il est nécessaire que les garçons connaissent la frontière entre la méchanceté et le zèle pour traiter leurs conjointes de manière décente.

Deuxièmement : enseigner aux garçons les signes de la puberté

Dans le processus de l'élaboration du programme de l'éducation formelle publique, les programmes éducatifs élaborés **par le ministère de l'Éducation nationale** devraient tenir compte du fait que la puberté, qui est une période caractérisée par **l'apparition de caractères sexuels secondaires ainsi qu'un désir d'indépendance accru, qui marque les changements profonds** chez les adolescents, notamment sur le plan physiologique, psychologique et même sur le plan de leur personnalité et leur aspect physique. Pour ce faire, il est nécessaire que l'éducation nationale, tout en renforçant le rôle des conseillers dans les classes de premier secondaire, de faire en sorte que le programme éducatif élaboré pour les dernières années du secondaire pour les élèves de sexe masculin tient compte de toutes ces réalités.

Troisièmement : l'éducation à la sexualité des garçons

Eu égard à l'agression culturelle et à l'exposition aux contenus immoraux dont les garçons sont victimes dans le cyberspace, **leur instinct sexuel a été activé d'une manière précoce et avec plus de force.** En effet, les adolescents ayant une sexualité précoce sont communément associés à des comportements à risque tel le désinvestissement scolaire, etc. Par conséquent, il est **nécessaire que les organes étatiques chargés de l'enseignement et de l'éducation fassent connaître aux élèves de sexe masculin** les changements hormonaux qui sont à la base de la libido et qui stimulent l'instinct sexuel dans leur corps. Car ils devraient connaître les menaces et les dangers que la stimulation sexuelle et les déviations sexuelles représentent pour eux ainsi que les méthodes qui leur permettra à contrôler et à prendre possession de cet instinct. Bien sûr, vu que, un large éventail de familles de cultures et de croyances différentes sont le public cible de **l'éducation formelle du pays, l'élaboration d'un contenu éducatif** qui traite de l'éducation sexuelle nécessite de prendre en compte **la culture générale dans l'optique de maintenir la pudeur et la chasteté des élèves.**

3) La relation entre l'homme et ses pairs

a) La famille

Comme cela a été indiqué dans les sections précédentes de cette recherche, du point de vue de l'islam, la famille est une institution très importante. Ainsi, sur la base des différences naturelles et législatives entre les femmes et les hommes, Dieu a envisagé des rôles spécifiques pour chacun d'eux et a mis l'accent sur la formation et la préservation de cette institution sacrée. Par conséquent, il est tout à fait approprié que le système public de l'éducation formelle prête attention à cette institution dans la **définition et l'élaboration des objectifs de l'éducation nationale.** Voici quelques-uns des objectifs qui devraient être pris en compte dans ce cadre :

Premièrement: enseigner le rôle d'épouse aux filles

Considérant le point de vue de l'Islam sur le rôle d'épouse que les femmes assument dans le système familial, qui a été

mentionné dans la section sur les différences juridiques et législatives entre les femmes et les hommes, et considérant aussi les problèmes actuels de la famille en Iran, notamment l'augmentation des conflits familiaux et des divorces, la diminution de l'esprit de compromis entre les conjoints, la faible efficacité de la famille à réguler le comportement sexuel, à créer la paix intérieure et à satisfaire les besoins émotionnels (Zibaei, 2014, 131), **il est nécessaire d'élaborer des objectifs et des activités pédagogiques appropriés pour fournir une base qui permettra aux filles de remplir au mieux le rôle d'épouse et leur donnera un sentiment de valeur pour assumer les responsabilités qui y sont liées.**

Deuxièmement : enseigner le rôle de mère aux filles

En islam, une grande attention est accordée au statut de la mère et à son rôle dans le renforcement des fondements de la **famille. Pour ce faire, il incombe à la mère d'assumer certaines responsabilités obligatoires telles que garder le fœtus pendant la grossesse et certaines autres non obligatoires telles que l'allaitement, l'éducation des enfants et la participation avec le père à l'éducation des enfants. En effet, l'islam considère que le rôle de mère est très précieux.** Par conséquent, il convient que les filles musulmanes se familiarisent avec ces responsabilités dans le cadre de l'éducation islamique, afin que tout en valorisant ces responsabilités, elles puissent bien les assumer à l'avenir.

Troisièmement : enseigner les tâches ménagères aux filles

Comme cela a été mentionné dans la section sur certaines différences juridiques entre les femmes et les hommes, le rôle des femmes dans la gestion des affaires du ménage est d'une importance particulière. Bien que du point de vue juridique, la **femme n'a aucune obligation à cet égard**, mais l'atmosphère d'amour, de pureté et d'affection qui règne au sein de la famille exige que les femmes travaillent aux côtés des hommes pour créer le bien-être et le confort de la famille et grâce à leur bon goût qui découle de leur gentillesse et de leur sens artistique **qu'elles transforment l'environnement familial en un magnifique lieu pour élever la prochaine génération.** Par conséquent, il convient que le système éducatif islamique fournisse aux filles les

compétences nécessaires pour s'acquitter au mieux des tâches ménagères en présentant l'opinion de l'Islam concernant la **valeur de l'accomplissement de tâches ménagères au sein de la famille** et les récompenses que Dieu accorde à celui qui accomplit les tâches ménagères.

Quatrièmement : enseigner le rôle de la gestion familiale aux garçons

Dans les enseignements islamiques, le rôle de chef de famille a été attribué aux hommes, et même l'attribution de ce rôle aux femmes a été critiquée et interdite. Le chef de famille a certaines **responsabilités qu'il** devrait assumer, notamment ; assurer les dépenses du ménage, être généreux et de bon caractère, faire preuve de zèle, honorer la femme et pardonner ses erreurs, se **reposer la nuit en famille et le maintien de l'autorité parentale** (Zibaei Nejad, 2009, 118). En effet, pour que ses tâches soient accomplies le mieux possible par les hommes, la société doit fixer des objectifs basés sur la création d'une attitude valable chez les hommes envers l'exécution de ces tâches en leur enseignant un comportement et des activités appropriés dans le cadre des principes islamiques.

Cinquièmement : enseigner les caractéristiques naturelles des garçons aux filles

Nous avons choisi de prêter attention à cette question pour deux raisons : **d'abord, les conditions particulières d'aujourd'hui** : les conditions pendant lesquelles il est plus facile aux filles de communiquer avec les garçons. Cependant, comme les filles en raison du manque de connaissance suffisante de certaines caractéristiques des garçons, telles que le seuil de stimulation sexuelle et la force du pouvoir sexuel en eux, elles n'ont pas une connaissance correcte du comportement des garçons dans leurs fréquentations avec la personne de sexe opposé, et cela risquerait de causer pour elles des dommages mentaux et physiques, difficiles à compenser et parfois irréversibles. Pour ce faire, sensibiliser les filles à connaître la motivation et les tendances que les garçons ont en tête dans leurs interactions avec elles peut réduire la fréquence des relations illicites entre filles et garçons et les conséquences **émotionnelles qui s'en résultent pour les filles.**

La deuxième raison consiste à prêter attention au fait que l'institution de la famille se forme sur la base de l'interaction entre un homme et une femme; et l'islam ordonne aussi aux filles de connaître les caractéristiques morales de leurs maris (Nouri, 1987,14 : 188). Par conséquent, il est nécessaire que les filles apprennent à connaître certaines caractéristiques comportementales des garçons, telles que le zèle, un regard logique et prospectif sur les enjeux de la vie, avant de fonder une famille. Bien sûr, dans certains objectifs, tels que l'information sur le comportement sexuel du sexe opposé, il est nécessaire de planifier et de faire attention au fait que le contenu éducatif choisi à cet égard ne devienne pas la base de l'affaiblissement de la pudeur et de la morale publique. Pour ce faire, il est nécessaire de traiter ces questions autant que possible sous la forme de séances de consultation de groupe ou individuelle par des formateurs formés ou enseigner avec la participation de la famille et sous forme de consultation individuelle.

Sixièmement : enseigner les caractéristiques naturelles des filles aux garçons

Considérant le fait que l'institution de la famille se forme sur la base de la compagnie et de l'interaction entre un homme et une femme; et c'est sur cette base que cette institution sociale peut réaliser les fonctions qu'on attend d'elle, la nécessité de familiariser les garçons avec certaines caractéristiques naturelles des filles devient plus claire. Par conséquent, si les conditions sont réunies pour que les garçons, avant de fonder une famille, connaissent certaines caractéristiques comportementales des filles, telles que l'affection et la gentillesse, la pudeur, la chasteté, **l'exhibition de soi, ils peuvent avoir une meilleure interaction** avec leurs épouses dans leur vie conjugale. Bien sûr, dans la fixation de certains objectifs, tels que l'enseignement sur le comportement sexuel du sexe opposé, il est nécessaire de planifier et de faire attention au fait que le contenu éducatif choisi à cet égard ne devienne pas la base de l'affaiblissement de la pudeur et de la morale publique. Pour ce faire, il est nécessaire de traiter ces questions autant que possible sous la forme de séances de consultation de groupe ou individuelle par des

formateurs formés ou enseigner avec la participation de la famille et sous forme de consultation individuelle.

Septièmement : enseigner aux garçons les rôles et les devoirs des filles

Pour qu'un homme et une femme forment une famille solide et stable, il est nécessaire qu'ils connaissent les droits et les **devoirs de chacun. Par conséquent, il s'avère important que les garçons apprennent la vision islamique sur les devoirs et les rôles de femmes, notamment les rôles d'épouse, de mère, de femme au foyer, ainsi que l'importance et les difficultés que les femmes peuvent rencontrer dans l'accomplissement de ces rôles dans le système familial.**

Huitièmement : familiariser les filles avec les rôles et les devoirs des hommes

Comme mentionné plus haut, les hommes sont responsables de subvenir aux divers besoins de la famille, notamment le logement, l'habillement, la nourriture, etc.; une responsabilité qui demande effort et présence dans des environnements de travail stressants. Par conséquent, il est nécessaire que leurs épouses prennent conscience des difficultés que les hommes doivent endurer pour remplir leurs rôles, afin qu'elles puissent équilibrer leurs attentes vis-à-vis de leurs épouses et avoir une famille idéale.

Neuvièmement : faire savoir aux garçons les critères pour choisir une épouse

En islam, il est important de prêter attention aux critères du choix d'une **conjointe pour les hommes et d'un conjoint pour les femmes.** Mais considérant le rôle éducatif des femmes du point de vue environnemental et héréditaire, et considérant l'accent qui est mis par les traditions des imams infaillibles sur la prise en compte du choix d'une conjointe et son impact sur les caractéristiques héréditaires et la personnalité de l'enfant; l'importance de choisir une femme est plus importante que l'importance de choisir un mari (Hosseinizadeh, 2012,51). Par ailleurs, il est mentionné dans les **hadiths que l'homme devrait choisir sa femme lui-même** et apprendre à connaître ses caractéristiques physiques et

comportementales (Sadouq, 1992, 3 : 388). Même dans certains récits, le choix d'une femme suggérée par les parents, mais non désirée par l'homme, a été refusé (Horr Amili, 1995, 20 : 293). Par conséquent, il est nécessaire que les garçons prêtent attention à l'approche islamique du mariage et de la formation de la famille en tant que facteur important du mode de vie islamique et de la réalisation d'une vie vertueuse, qui peut être le fondement du **bonheur de l'homme. Cela ne peut se réaliser qu'en renforçant la croyance des garçons en l'aide et en la miséricorde de Dieu en matière de mariage et de la formation de la famille (Majlesi, 1982, 103:221), et en renforçant leur motivation envers l'approche islamique du choix de la conjointe (Horr Amili, 1995, 20 : 33), en tenant compte des critiques de l'islam sur certains critères de choix d'une épouse, tels que la beauté et la richesse (Horr Amili, 1995, 20 : 51) et en renforçant cette tendance en eux qu'au lieu de regarder leurs conjointes comme leurs partenaires de vie, qu'ils les considèrent comme un don et un dépôt de Dieu (Sadouq, 1992, 3 : 402).**

Dixièmement : éducation militaire spéciale pour les garçons

Comme il a été mentionné dans la section relative aux différences de mesure législative entre hommes et femmes, il existe une règle qui est considérée comme l'un des axiomes de l'islam qui stipule que la plupart des érudits s'accordent à dire que le djihad n'est pas obligatoire pour les femmes, mais qu'il est obligatoire pour les hommes (Hosseini Tehrani, 1987 : 99). Par conséquent, l'élaboration des programmes des cours relatifs à la formation militaire pour les garçons est l'un des éléments à prendre en compte lors de la fixation des objectifs relatifs au contenu des programmes de cours des écoles de garçons au deuxième cycle du secondaire. Bien sûr, dans le programme du deuxième cycle du secondaire, une attention est accordée à la formation militaire et, sur cette base, le contenu éducatif a été élaboré pour les garçons.

Onzièmement : connaître le point de vue de l'islam sur l'emploi des femmes

Dans les enseignements islamiques, il n'y a pas de recommandation ou d'encouragement particulier concernant **l'emploi des femmes, il n'y a pas non plus d'interdiction à cet**

égard. Car le Saint Coran indique que les filles du prophète Shoaib aider leur père à paître les brebis (Coran 28/23). Et à l'époque du Prophète de l'islam et des imams infaillibles, les femmes exerçaient divers métiers tels que le commerce, la production artisanale, la filature et le tissage, la coiffure et les services à la personne (Bostan, 2015 : 155). Mais ce qu'il faut considérer dans l'approche islamique concernant la question de **l'emploi des femmes est qu'il est important de prêter attention au fait que l'emploi des femmes dans des emplois générateurs de revenus ne perturbe pas leurs rôles au sein de la famille.** Pour ce faire, en expliquant cette question, il ne faut pas seulement se limiter aux propositions jurisprudentielles et légales, mais parallèlement à cela, les notions relatives aux enseignements moraux, éducatifs et psychologiques doivent également être prises en considération (Azerbaijani, 2009 : 45). Selon la vision islamique de l'emploi des femmes, il est important de prêter attention au fait que dans les programmes d'orientation professionnelle et d'orientation scolaire qui sont dispensés aux filles du secondaire, les objectifs doivent être fixés en fonction des capacités des femmes et de la vision islamique sur leur emploi. Sinon, à l'avenir, nous verrons des filles qui ont fait des études universitaires dans des domaines où elles n'ont pas la capacité de trouver un emploi en rapport avec leurs études, ni les conditions à créer des emplois en rapport avec leurs études ne sont pas réunies, et cela finira par provoquer chez elles une insatisfaction sociale et une dépression.

5. Conclusion

Considérant la sagesse qui régit l'univers, chacune des différences naturelles et de mesure législative que Dieu a placées chez les femmes et les hommes poursuit un but et un objectif spécifiques. Par conséquent, il convient que le système de l'éducation formelle publique de la République islamique réduise certains problèmes qui sévissent dans la société et la famille; **notamment, le déclin de la culture du hijab, le relèvement de l'âge du mariage, la baisse du taux de mariages et l'augmentation des conflits familiaux ainsi que des divorces.** Et aide également à promouvoir le mode de vie islamique et à réaliser un niveau de

bien-être en termes de différences entre hommes et femmes dans les programmes éducatifs du système éducatif formel afin que sur la base des objectifs fixés, les conditions doivent être réunies. Pour que, non seulement les garçons et les filles connaissent leurs caractéristiques naturelles, leurs droits et devoirs dans le système familial, mais ils doivent connaître les caractéristiques naturelles, les droits et les devoirs de chacun et de cette façon, en ayant une connaissance meilleure et plus complète les uns et des **autres, qu'ils fournissent les bases de la création d'une famille idéale et forte.**



Références bibliographiques

*Coran

*Nahjul Balagha

1. **Arafi, Alireza et coll. (2007). Dar Amadi Bar Ta'lim wa Tarbiyat islami (2): Les objectifs de l'éducation du point de vue de l'Islam.** Qom : Institut de recherche de Hawzah et Université.
2. Azazi, Shahla (2006). La nécessité d'utiliser une approche basée sur le genre dans la recherche. *Revue de l'éducation et de l'enseignement*, NO 87.
3. Azerbaijani, Massoud (2009). Islam et emploi des femmes. *Journal de recherche islamique sur les femmes et la famille*, deuxième année, NO 4.
4. Bagheri, Khosrow (2008). *Negah Dobreh Tarbiyat islami. Téhéran: maison d'édition Madreseh.*
5. Bostan Najafi, Hossein (2015). *Jamheh shenasi Khanevadeh ba Negah be Manabi' islami (Sociologie de la famille avec un regard sur les sources islamiques).* Qom : Institut de recherche de Hawzah et Université.
6. Commission nationale iranienne pour l'UNESCO (2016). *Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et cadre d'action pour une éducation de qualité, égale et inclusive et un apprentissage tout au long de la vie pour tous" : traduction Mehrnaz Pirouz Nik.*
7. Davoudi, Mohammad (2011). *Naqsh Moalem dar tarbiyat dini (Le rôle de l'enseignant dans l'éducation religieuse).* Qom : Institut de recherche de Hawzah et Université.
8. Davoudi, Mohammad (2015). *Sireh Tarbiyati Payambar wa Ahlul-Bayt: vol.2. (Méthode éducative du Prophète et des Ahlul-Bayt).* Qom : Institut de recherche de Hawzah et Université.
9. Delirish, Bushra (1996). *Zan dar doureh Qajar (La femme à l'époque Qajar).* Téhéran : **maison d'édition de l'Organisation de la propagande islamique.**
10. Horr al-Âmilî, Mohammad Ibn Hussein (1995). *Wasa'il al-Shia.* Beyrouth: **Moassassah Aal Bayt Li'ihya Al-Turath.**
11. Hosseinizadeh, Seyyed Ali (2014). *Jinsiyat wa tarbiyat az*

- manzar islam wa feminism liberal (Genre et éducation du point de vue de l'islam et du féminisme libéral). Qom : Institut de recherche de Hawzah et Université.
12. Hosseinizadeh, Seyyed Ali (2014). Sireh Tarbiyati Payambar wa Ahlul-Bayt (Méthode éducative du Prophète et des Ahlul-Bayt). Qom : Institut de recherche de Hawzah et Université.
 13. **Ibn Shu'ba Harrani, Hasan Ibn Ali (2003)**. Tuhaf al-Uqul. Traduction: Sadegh Hassanzadeh. Qom: Aal Ali.
 14. Kolayni, Mohammad ibn Yaqub (1986). Al-Kafi. Téhéran: Dar Al-Kotob Islamiya.
 15. Majlissi, Mohammad Baqir (1982). Bihar al-Anwar. Beyrouth: Dar Al-**Ihya' At-Turath Al-Arabi**.
 16. Mesbah Yazdi, Mohammad-Taqi (1999). **Maaref Qur'an** (Les enseignements du Coran). Qom : Institut **d'enseignement supérieur et de recherche Imam Khomeiny**.
 17. Mesbah Yazdi, Mohammad-Taqi (2012). Purseh-ha wa Pasukh-ha (les questions et les réponses. Qom : Institut **d'enseignement supérieur et de recherche Imam Khomeiny**.
 18. Ministère de l'éducation de la République islamique d'Iran (2003). La charte pour la réforme du système éducatif iranien (deuxième projet). Téhéran : Institut **de recherche sur l'enseignement et l'éducation**.
 19. Ministère de l'éducation de la République islamique d'Iran (2011). Les fondements théoriques du document de transformation fondamentale du système d'enseignement général de la République islamique d'Iran
 20. Nouri, Mirza Husain (1987). Mustadrak al-wasa'il. Beyrouth: Moassassa Ahlul-Bayt **Li'hya'At-Turath**.
 21. Sadouq, Mohammad Ibn Ali (1992). Man La Yahduruha al-Faqih. Qom : Jamiheh Modarisin Hawzeh Elmiyeh (Corporation des professeurs du grand séminaire).
 22. Sadouq, Mohammad Ibn Ali (1997). Al-Amali, traduction: Mohammad Baqir Kamaraei. Téhéran: Kitabchi.
 23. Tabatabaei, Seyyed Mohammad Hossein (1995). Tafsir Al-Mizan, traduction: Seyyed Mohammad Baqer Moussavi Hamdani. Qom: Jamiheh Modarisin Hawzeh Elmiyeh (Corporation des professeurs du grand séminaire).

24. Tamimi Amidi, Abdul Wahid (1987). Ghurar al-hikam wa durar al-kalim. Qom: Maktab Al-I'lam Al-Islami.
25. Un groupe d'écrivains sous la direction de l'ayatollah Mesbah Yazdi (2012). Falsafeh Talim wa tarbiyat islami (Philosophie de l'éducation islamique). Téhéran : **maison d'édition Madreseh**.
26. Zibaei Nejad, Mohammad Reza (2009). Huwiyat wa Naqshha-y-e Jinsiyati (Identité et rôles de genre). Téhéran : Vice-présidence chargé des femmes et des affaires familiales.
27. Zibaei Nejad, Mohammad Reza (2012). Jaygah Khanevadeh wa Jinsiyat dar Nizam Tarbiyati Rasmi (La place de la famille et du genre dans le système éducatif formel). Qom : Markaz Modiriyat Hawzeh Elmiyeh Khaharan.
28. Zibaei Nejad, Mohammad Reza (2014). Tahlil Bar Mohemtarine Masail Zan wa Khanevadeh (Analyse des questions les plus importantes concernant la femme et la famille). Qom : Markaz Modiriyat Hawzeh Elmiyeh Khaharan.
29. Zohreh Vand, Razieh (2006). Realization of gender-sensitive education in the educational planning of the general education course. Revue éducation et enseignement, NO 87.